



SEMAINE 2 :

SENSIBILISATION À L'ANALYSE FINANCIÈRE / MODÈLE ÉCONOMIQUE

2 : LE BUDGET PRÉVISIONNEL ET LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le budget prévisionnel (appelé aussi BP) est un outil important pour le gestionnaire car il lui permet, au début de chaque exercice comptable, de **chiffrer et de matérialiser tous ses objectifs**. Le budget prévisionnel présente sur **un seul tableau** toutes vos **charges et vos produits sur l'année à venir**.

Le but d'un budget prévisionnel est d'être **au plus près de la réalité des coûts et des recettes**. Le budget prévisionnel d'un projet doit en montrer le caractère réaliste et réalisable, donc viable sous conditions de soutiens financiers.

En définissant votre budget au préalable, vous disposez d'un **outil de pilotage** pertinent **pour le suivi, le contrôle, l'aide à la décision** et auquel vous pouvez vous référer régulièrement. L'établissement du budget prévisionnel est aussi un moment privilégié dans la réflexion du dirigeant. En effet, le BP doit lui permettre de prendre le recul nécessaire sur les nouvelles actions et celles qui reviennent invariablement chaque année, structurant la vie de son organisation.

Les prévisions que vous allez définir au sein de votre budget prévisionnel vont constituer autant de balises dans le temps pour votre structure. Elles vous permettront de **mesurer** régulièrement **les écarts avec les réalisations** qui se passent dans la vraie vie.

Disposer d'un budget prévisionnel permet aussi d'**ajuster vos objectifs tout au long de l'année** afin de les **mettre en adéquation** avec les moyens actuels ou futurs de votre organisation.

Le BP est donc un document financier ayant pour but de **répertorier l'ensemble des dépenses et des recettes** de votre structure. Il vous permet de **mieux maîtriser les coûts** et de se prémunir contre une gestion non adéquate des ressources. Il fait ainsi office de **feuille de route tout au long de l'exercice de l'activité**.

En synthèse, le BP est un tableau faisant foi de l'état de santé financière de la structure pour l'année en cours ou à venir. Il recense ainsi l'ensemble des charges requises et des profits générés. Le but premier de ce document est **de s'assurer de la viabilité du projet et de juger de sa rentabilité**. En partant de chiffres réels de l'année passée et en se projetant sur une période donnée, il vous sera alors possible d'élaborer des hypothèses de développement. Ces dernières restant toujours plus ou moins précises, elles devront nécessairement être affinées au regard de la réalisation de l'activité.

Le BP est d'une utilité éminemment politique pour le dirigeant car il permet de **se projeter dans une vision prospective et stratégique** et d'évaluer les moyens nécessaires pour assurer la réalisation d'activités, de services ou de projets.

Les contributions volontaires :

Que sont les contributions volontaires ? Ce sont la **valorisation du bénévolat, la mise à disposition gratuite de personnel** et les contributions en biens en services, c'est à dire les **misés à disposition par des entités tierces de locaux, marchandises, fournitures, matériels** (que l'on appelle aussi les charges supplétives). **Comment calcule-t-on les contributions volontaires ?**

- **Calcul du bénévolat : barème du smic ou coefficient** par rapport au poste occupé.
- **Calcul des charges supplétives : courrier de la collectivité** publique qui évalue la valorisation.

Quelques exemples de contributions volontaires : la mise à disposition gratuite de bâtiments, le prêt de véhicules, la mise à disposition gracieuse de personnel ou encore le bénévolat.

En ce qui concerne **les contributions volontaires en nature**, elles **doivent obligatoirement être à l'équilibre**. Les produits précisent l'origine et la nature des ressources (exemple : les dons en nature) et les charges précisent l'utilisation de ces ressources (exemple : les secours en nature).

À savoir que seules les structures qui disposent d'une information quantifiable et valorisable ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables, peuvent inscrire les contributions volontaires dans leurs budgets et compte de résultats.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	300	870 - Bénévolat	1 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	500	871 - Prestations en nature	500
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	1 500	875 - Dons en nature	300
TOTAL	2 300	TOTAL	2 300

← égal →

